



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1245

25 juin 2016

- **Report *sine die* de l'Assemblée nationale devant statuer sur le sort de Jocelerme Privert**
- **Risque d'expulsion de plus de 130 mille ressortissants haïtiens de la République Dominicaine**
- **Pour favoriser un développement de la filière en Haïti, des producteurs plaident pour l'augmentation des taxes sur le riz importé**
- **Le monde de la technologie en deuil après l'assassinat de l'expert, Michel Stéphane Bruno**

>> Report *sine die* de l'Assemblée nationale devant statuer sur le sort de Jocelerme Privert

Une situation de tension a régné devant le parlement où était prévue, le 21 juin 2016, une assemblée nationale pour décider du sort du président provisoire, Jocelerme Privert, qui a bouclé 120 jours de mandat le 14 juin. Des manifestants ont lancé des pierres et des bouteilles sur le local du parlement, perturbant une rencontre qui se tenait entre des sénateurs. L'intervention de la police a permis un retour au calme. Mais, des parlementaires ont considéré comme fragile la situation. Des jeux d'influence se font de plus en plus pressants dans ce contexte marqué de controverses et d'incertitude. Des interrogations fusent quant à la position des parlementaires, dont l'élection de beaucoup est mise en question depuis les scrutins de 2015 entachés de fraudes, comme l'a confirmé la Commission indépendante d'évaluation et de vérification électorales. Des parlementaires souhaitent le maintien de Privert au pouvoir, alors que d'autres voudraient l'éjecter de son fauteuil. Plus d'une vingtaine d'organisations paysannes, exigent du parlement le maintien au pouvoir du président provisoire, afin de boucler le processus électoral de 2016. De nombreuses voix souhaitent

une concertation nationale pour une issue à l'impasse politique, qui se dessine. L'avenir de la transition, entamée il y a 4 mois, se trouve sur la table de discussion. Un document, paraphé le 6 février 2016 avec le président sortant, Michel Martelly, qui a passé 5 ans au pouvoir sans organiser aucune élection, prévoyait de manière incertaine, l'installation d'un nouveau président élu au bout de 4 mois. Tout le pays savait que c'était impossible, surtout que la crise électorale de 2015 n'a pas cessé de tenailler la société. Parallèlement aux démarches de mise en place laborieuse d'un gouvernement, il a fallu créer un nouveau Conseil électoral provisoire et procéder à la vérification des élections. Un des enjeux aujourd'hui semble être la tenue de la prochaine présidentielle selon le nouveau calendrier. Le parlement est scindé pratiquement en deux: ceux, favorables à l'ancien président Michel Martelly et qui voudraient chasser Privert, et les autres qui souhaitent la poursuite de la transition avec Privert. Les positionnements sont tranchés à un point tel que le 20 juin, les bureaux des deux chambres peinaient à s'entendre sur l'ordre du jour de l'assemblée.

>> Risque d'expulsion de plus de 130 mille ressortissants haïtiens de la République Dominicaine

Plus de 130 000 immigrants haïtiens, bénéficiaires du Plan national de régularisation des étrangers (PNRE), risquent d'être expulsés de la République Dominicaine, après l'expiration de leur permis temporaire. Ce permis temporaire prendra fin le 18 juillet 2016, alerte la plateforme Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR). Les immigrants

haïtiens, concernés par cette mesure, devront se faire régulariser aux bureaux de la Direction générale de l'immigration dominicaine avant la date prévue, a précisé le major général Rubén Darío Paulino Sem, directeur général de la migration dominicaine. Ancien permis temporaire, certificat de non antécédent pénal, examen médical, frais de 14

mille pesos sont, entre autres, les exigences faites aux ressortissants haïtiens, dans le cadre du processus de régularisation. La plateforme GARR appelle l'État haïtien à œuvrer, d'un commun accord avec les autorités dominicaines, en vue de trouver

un moratoire pour éviter l'aggravation de la crise migratoire. Le processus de rapatriements s'est intensifié depuis la fin du PNRE (17 juin 2015). 112 625 personnes ont traversé la frontière haïtiano-dominicaine dans des conditions inhumaines.

>> Pour favoriser un développement de la filière en Haïti, des producteurs plaident pour l'augmentation des taxes sur le riz importé

Augmenter le niveau de taxes prélevées sur le riz importé, en vue du développement de la filière en Haïti, réorganiser et restructurer l'Organisme de développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA): c'est ce qui ressort principalement d'un forum réalisé dans l'Artibonite (Nord). L'ODVA doit cesser d'être «un comptoir» au service des campagnes politiciennes de parlementaires, lit-on dans le document. Les participants dénoncent la libéralisation du marché du riz en Haïti, qui met les exploitants haïtiens dans une compétition déloyale et abusive face aux agriculteurs étrangers. Une résolution a été adoptée en ce sens, à l'issue d'un forum, tenu à Pont Sondé (Artibonite), du 8 au 10 juin, avec la participation d'une centaine de producteurs de la zone. Les participants aux assises ont appelé à la mobilisation pour faire passer, progressivement, à partir de l'année 2016, de 3 à 15%, le niveau de taxes prélevées sur le riz importé.

Les fonds, ainsi générés par les prélèvements, devraient alimenter exclusivement un montant d'investissement pour le développement de la filière du riz. Devraient être pris en compte l'entretien des systèmes d'irrigation, l'aménagement des paquets technologiques, la disponibilité d'équipements et d'intrants en faveur des exploitants agricoles, qui travaillent dans la transformation et la commercialisation du riz dans toutes les zones rizicoles. Les participants suggèrent également de mettre à disposition des exploitants, à des coûts reflétant les techniques d'économie d'échelle, les paquets technologiques et d'équipements agricoles, les intrants (semences, engrais et pesticides), les infrastructures socio-économiques, capables d'agir sur les menaces, auxquelles fait face la filière du riz dans la Vallée de l'Artibonite. Le taux de taxation du riz importé est passé de 50% en 1985 à 3% de 1995 à 2016.

>> Le monde de la technologie en deuil après l'assassinat de l'expert, Michel Stéphane Bruno

L'expert en technologie, également directeur exécutif des services numériques à la Sogebank, Michel Stéphane Bruno, âgé de 42 ans, a été abattu par des bandits armés, dans la soirée du 15 juin, à Puits Blain 17 (périphérie nord-est). «Des individus ont braqué leurs armes sur Bruno et lui ont demandé le véhicule. Pendant qu'il tentait de s'enfuir, les individus ont tiré sur lui. Ce dernier a été atteint d'une balle», explique à AlterPresse le porte-parole adjoint de la Police nationale d'Haïti, Gary Desrosiers. Une camionnette serait impliquée, menée par deux individus sur une motocyclette aux environs de 21h à Puits Blain, fait savoir l'inspecteur, indiquant qu'une enquête est ouverte par la Direction centrale de la police judiciaire. «C'est vraiment une grosse perte pour le secteur technologique», exprime le professeur à l'Université d'État d'Haïti, Jean-Marie Raymond Noel, qui a collaboré avec le consultant pendant plusieurs années, dans le cadre de divers projets. «Peu

importe les conditions dans lesquelles Stéphane est mort, on ne peut pas, de façon aussi sauvage, éliminer une vie», dit-il, tout en dénonçant l'impunité galopante qui risque de détruire le pays. Ces actes envoient des signaux négatifs qui peuvent décourager d'autres jeunes à s'investir dans le pays avec la même fougue et le même engagement de Stéphane. Michel Stéphane Bruno était assistant technique au Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) dans le cadre des projets dénommés: Réseau de développement durable d'Haïti (Rddh) et Accompagnement d'Haïti dans la société et de l'information (Ahsi). A ce niveau, le consultant haïtien en système d'information a contribué à la mise en opération du domaine, en mai 2004, après de longues années de travail. À l'époque, il a aussi travaillé dans l'interconnexion des opérateurs de service internet et s'occupait de traduire les idées émises en outils technologiques pour les rendre disponibles au public.

A lire également:

- Haïti-Politique: Le G-8 est dissous (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20267>);
- L'égoïsme des protagonistes à l'origine du blocage politique en Haïti, dénonce Clément Joseph de Religions pour la paix (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20269>);
- Les parlementaires divisés, Jocelerme Privert ferme au poste (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20264>);
- L'Onu souhaite «un arrangement viable», favorable à la gouvernance provisoire (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20266>);
- Droits humains: Le Sjm appelle au respect des droits des personnes réfugiées et rapatriées (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20277>);